

REGION BRETAGNE

Délibération n° 15_DAJCP_SA_06

CONSEIL REGIONAL

18 décembre 2015

DELIBERATION

Élection des membres de la commission permanente

Le Conseil régional réuni en séance plénière le vendredi 18 décembre 2015 à 14h30 au siège de la Région Bretagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Tous les conseillers régionaux étant présents ;

A la suite de la suspension de séance prévue par la loi ;

Considérant le dépôt de 3 listes de candidats à la commission permanente à l'issue du délai prévu à l'alinéa 2 de l'article L 4133-5 CGCT,

Et après avoir délibéré ;

A DECIDE

- par un vote unanime de procéder à l'élection des membres de la Commission permanente par un vote à scrutin public

A PROCEDE

à L'ELECTION de la commission permanente :

- La liste A présentée par Jean-Yves Le Drian a obtenu 53 voix
- La liste B présentée par Marc le Fur a obtenu 18 voix
- La liste C présentée par Gilles Pennelle a obtenu 12 voix

A l'issue de ce scrutin, la liste A a obtenu les 17 premiers sièges, la liste B les 6 sièges suivants et la liste C les 3 derniers sièges. Les membres élus de la Commission permanente sont :

REGION BRETAGNE

- M. Loïg CHESNAIS-GIRARD
- Mme Georgette BREARD
- M. Gérard LAHELLEC
- Mme Forough SALAMI
- M. Olivier ALLAIN
- Mme Lena LOUARN
- M. Pierre KARLESKIND
- Mme Laurence FORTIN
- M. Jean-Michel LE BOULANGER
- Mme Isabelle PELLERIN
- M. Thierry BURLLOT
- Mme Anne GALLO
- M. Bernard POULIQUEN
- Mme Anne PATAULT
- M. Pierre POULIQUEN
- Mme Claudia ROUAUX
- M. Dominique RAMARD
- M. Stéphane DE SALLIER DUPIN
- Mme Isabelle LE BAL
- M. Bernard MARBOEUF
- Mme Delphine DAVID
- M. David ROBO
- Mme Gaëlle NICOLAS
- M. Gilles PENNELLE
- Mme Catherine BLEIN
- M. Emeric SALMON

Le Président

M. Le Drizan